



VALORISER LE PATRIMOINE  
PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT  
CULTUREL TOURISTIQUE ÉCONOMIQUE  
DE LA RÉGION DE PATAY

Patay, Noël 2019

Chers adhérent(e)s, chers ami(e)s,

En cette fin de l'année, le Conseil d'Administration et le président de l'association *Effet de Cerf* vous souhaitent de douces fêtes et une heureuse Année 2020.

Nous vous rappelons que pour bénéficier d'une réduction fiscale 2019, vous avez encore quelques jours pour faire valider vos dons et cotisations pour cette année. Sachez que toutes les cotisations versées en 2019 (même celles concernant déjà 2020), donneront droit à une réduction d'impôt au titre de l'année 2019. Vous pourrez réceptionner vos reçus fiscaux de 2019 lors de l'Assemblée Générale, le 10 février 2020. Et si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à ce bon moment de notre association, vous les recevrez par courrier.

Nous aurions été heureux de pouvoir vous faire découvrir aujourd'hui le nouveau dépliant sur l'église de Patay, qui non seulement est classée « Monument Historique » mais qui abrite aussi plusieurs éléments classés « Mobilier Historique ». "Ce travail qui nous a beaucoup occupé cette année, s'est avéré plus complexe que prévu.

Ainsi, des archéologues sont venus gracieusement pour nous renseigner sur le bâti, mais n'ont pas vu d'éléments plus anciens que du 13<sup>e</sup> siècle. Persuadés que notre église existait déjà avant (ce que seulement des fouilles archéologiques pourraient confirmer formellement), nous avons contacté les Archives Départementales du Loiret et de l'Eure et Loir qui malheureusement n'ont pu nous renseigner davantage. Par contre, nous avons réussi à nous approcher de Monsieur Michel Aubouin, ancien préfet et inspecteur général de l'Administration. Historien de formation, Monsieur Aubouin est aussi l'auteur de plusieurs livres sur l'histoire de la Beauce » (D'ailleurs, il nous fera une conférence le 6 avril 2020). Il est peut-être en situation de pouvoir trouver des renseignements plus précis sur les origines de notre église.

Néanmoins, nous espérons pouvoir finaliser ce projet en juin 2020, lorsque nous fêterons, pendant la semaine du 14 au 21 juin, le centenaire de la canonisation de Jeanne d'Arc ainsi que celui de l'instauration de la "Fête Nationale de Jeanne d'Arc", tombée depuis en désuétude.

Pour terminer, nous tenons ici à vous exprimer toute notre gratitude pour votre soutien - financier et moral - qui nous a encouragé tout au long de cette année. Aussi, nous remercions très chaleureusement tous les bénévoles de l'association pour leur disponibilité et leur dévouement.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2020 et espérons tous nous retrouver lors de l'Assemblée Générale le 10 février prochain, pour laquelle vous allez très prochainement recevoir la convocation.

Le président et le Conseil d'Administration de l'Association *Effet de Cerf*

---

**BULLETIN D'ADHESION, de RENOUVELLEMENT ou de DON Année 2020**

Nom, Prénom (s) :

Adresse :

tel fixe :

tel portable :

courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

\* souhaite renouveler ma cotisation / adhérer à l'association "Effet de Cerf"

en qualité de membre :

actif : 15 €

couple : 25 €

bienfaiteur : 50 €

d'honneur : 80 €

souhaite faire un don libre de \_\_\_\_\_ €